

Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le 10/06/2026
ID : 063-216304303-20260526-260526_35-DE

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Nous soussignés, Francis ROUX, Maire de la Ville de THIERS, et Tony BERNARD, Président de la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne acceptons les conditions de transferts des résultats des budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT telles que décrites ci-dessous :

I- Budget annexe Eau

a) CFU 2025 :

Résultat de fonctionnement : + 162 729,26 € (R002)

Résultat d'investissement : + 137 492,39 € (R001)

Ces résultats seront intégrés au budget principal suite à la clôture du budget eau.

RAR 2025 transférés à TDM : 181 715,81 € en dépenses et 20 450,15 € en recettes (sans intégration au budget principal)

b) Transfert des résultats à TDM :

- 1) Au vu des RAR 2025, aucune retenue n'est proposée sur le résultat d'investissement donc transfert de la totalité du R001.
- 2) Il a été constitué des provisions pour les risques d'impayés sur le budget EAU qui remonteront sur le budget principal. Ces provisions sont pour l'instant suffisantes pour couvrir les futures non-valeurs et créances éteintes. Aucune proposition de retenue sur les résultats de fonctionnement concernant ce sujet.
- 3) Une retenue sur le résultat de fonctionnement de 39 891,18 € afin de faire face aux dépenses et annulations résiduelles qui pourraient être réalisées par la commune et dont les montants n'ont pas été provisionnés (surcoût dû à la TVA, annulations de factures à la demande des usagers faites par la régie des eaux de TDM) afin que la commune de Thiers n'ait pas à supporter financièrement les erreurs de facturations et surcoût éventuels.

Il est sera donc transféré à l'intercommunalité les résultats suivants :

- 1) Résultat d'investissement : + 137 492,39 €
- 2) Résultat de fonctionnement : + 122 838,08 € (162 729,26 – 39 891,18)

c) Traduction comptable et budgétaire :

Une DM sera nécessaire pour intégrer les résultats et réaliser les transferts :

Opération	Compte Commune	Compte Régie	Dépenses	Recettes
Intégration du résultat de fonctionnement	002			162 729,26 €
Retenue pour futures annulations et surcoût	65888		39 891,18 €	
Transfert du résultat de fonctionnement à TDM	65888	75888	122 838,08 €	
Total Section fonctionnement			162 729,26 €	162 729,26 €
Intégration du résultat d'investissement	001			137 492,39 €
Transfert du résultat d'investissement à TDM	1068	1068	137 492,39 €	
Total section d'investissement			137 492,39 €	137 492,39 €

II- Budget Assainissement

a) CFU 2025 :

Résultat de fonctionnement : + 480 792,16 € (R002)

Résultat d'investissement : + 111 232,03 € (R001)

Ces résultats seront intégrés au budget principal suite à la clôture du budget assainissement.

RAR 2025 transférés à TDM : 66 683,50 € en dépenses (sans intégration au budget principal)

b) Transfert des résultats à TDM :

- 1) Au vu des RAR 2025, aucune retenue n'est proposée sur le résultat d'investissement donc transfert de la totalité du R001.
- 2) Nous avons constitués des provisions pour les risques d'impayés sur le budget ASSAINISSEMENT qui remonteront sur le budget principal. Ces provisions sont pour l'instant suffisantes pour couvrir les futures non-valeurs et créances éteintes. Aucune proposition de retenue sur les résultats de fonctionnement concernant ce sujet.
- 3) Une retenue sur le résultat de fonctionnement de 27 452,97 € afin de faire face aux dépenses et annulations résiduelles qui pourraient être réalisées par la commune et dont les montants n'ont pas été provisionnés (surcoût dû à la TVA, annulations de factures à la demande des usagers faites par la régie des eaux de TDM) afin que la commune de Thiers n'ait pas à supporter financièrement les erreurs de facturations et surcoût éventuels.



Il est sera donc transféré à l’intercommunalité les résultats suivants :

- 1) Résultat d’investissement : + 111 232,03 €
- 2) Résultat de fonctionnement : + 453 339,19 € (480 792,16 – 27 452,97)

c) Traduction comptable et budgétaire :

Une DM sera nécessaire pour intégrer les résultats et réaliser les transferts :

Opération	Compte Commune	Compte Régie	Dépenses	Recettes
Intégration du résultat de fonctionnement	002			480 792,16 €
Retenue pour futures annulations et surcoût	65888		27 452,97 €	
Transfert résultat de fonctionnement à TDM	65888	75888	453 339,19 €	
Total Section fonctionnement			480 792,16 €	480 792,16 €
Intégration du résultat d'investissement	001			111 232,03 €
Transfert du résultat d’investissement à TDM	1068	1068	111 232,03 €	
Total section d'investissement			111 232,03 €	111 232,03 €

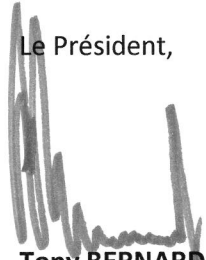
Fait à THIERS, le 7 mai 2026

Le Maire,




Francis ROUX

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

